



STE-GENEVIÈVE-DE-BATISCAN

JOURNÉE HIVERNALE

Terrain des loisirs 24 FÉVRIER

PLUSIEURS ACTIVITÉS
POUR TOUTE LA FAMILLE DÈS 10 H 00



- Glissade
- Jeux gonflables
- Patinoire
- Musique d'ambiance
- Feux de camp



GRATUIT

RANDONNÉE EN SOIRÉE PORTO-CHOCO

(SUIVRE LES FLAMBEAUX)

FEUX D'ARTIFICE 18 H 30

SOIRÉE ANIMÉE PAR TI-LOU CHANSONNIER

**P.S. N'OUBLIER PAS VOTRE
ARGENT (GUICHET FERMÉ)**

BAR ET CASSE-CROÛTE SUR PLACE TOUTE LA JOURNÉE



Christian Gendron
Maire

Message de la direction générale



François Hénault
Directeur général

Bonjour,

De quoi pouvons-nous bien parler à part de la température printanière qui s'est invitée trop tôt ou trop tard selon que vous appréciiez ou non l'hiver. Chose certaine il est difficile d'organiser des activités hivernales cette année. Nous avons reporté la journée hivernale au 24 février prochain. Nous vous présenterons ce programme double avec la traditionnelle fête aux flambeaux en soirée, le départ se fera au terrain des loisirs après le feu d'artifice.

Le deuxième sujet de l'heure dans la MRC consiste à l'intention ou pas d'accueillir des éoliennes. Nous avons assisté à plusieurs rencontres sur le sujet offertes par différents intervenants. Aucune position n'a encore été prise par la municipalité. Comme pour tout projet il y a du pour et du contre. Le débat, ne doit cependant pas être détourné par le fait que le promoteur est une entreprise privée. C'est un fait le Québec fait face à un enjeu énergétique en ce moment et peine à satisfaire la croissance de la demande intérieure (nouveau branchement) ainsi que le déploiement de réseaux de bornes de recharges pour les véhicules électriques. Comme dans toute chose quand la demande dépasse l'offre les prix montent et sans nouvelles sources énergétiques se sera nos tarifs résidentiels préférentiels qui écoperont. En guise de rappel le Canada a fixé comme objectif que tous les véhicules légers neufs vendus soient à zéro émission d'ici 2035, cette cible est de 60% pour 2030. Ainsi, vous pouvez être pour ou contre le projet de TES mais vous devez rester objectif au fait que le Québec va devoir diversifier ses sources énergétiques dans un avenir plutôt rapproché et malheureusement refuser le changement ne pourra sans doute pas durer longtemps.

En terminant, nous avons entrepris le projet de la rue du Ruisseau en 2019 avec espoir d'attirer de nouvelles personnes dans notre communauté et ce, alors que nous étions 984. Bien que le projet du Ruisseau n'en soit assurément pas l'unique source, nous sommes heureux de constater que 4 ans plus tard le dernier décret affiche 1130 personnes.



Une attention particulière pour la lessive puisqu'il peut y avoir des résidus de fer qui pourraient tacher le linge.



Séance ordinaire de février

- Approbation des comptes du mois de janvier au montant de 204 217.24\$.
- Adoption du règlement no 483 pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour 2024.
- Adoption du règlement no 482 modifiant le règlement de zonage pour modifier les limites des zones 110-R et 111-R.
- Adoption du règlement no 484 sur la tarification des services municipaux abrogeant le règlement no 465.
- Modification à l'attribution des dossiers municipaux, dossier biblio : Roger Marceau – loisirs : Daniel Bérubé.
- Attribution du contrat à Stantec pour l'inventaire et la relocalisation de mulettes au coût de 111 285.39\$.
- Adoption de la politique d'appréciation du rendement des employés municipaux.
- Versement des incitatifs liés aux appréciations du rendement des employés municipaux pour 2023.
- Contrat avec productions Onyx pour la prise en charge de la programmation des spectacles 2024 à l'Agora.
- Acquisition d'une plaque vibrante au coût de 2 479\$ plus taxes.
- Autoriser le DG à transmettre la liste des comptes en souffrance pour le non-paiement des impôts fonciers à la MRC.
- Dépôt du rapport d'intervention 2023 du SSI de Ste-Geneviève.
- Mandat à Morency cabinet d'avocat pour dossier de l'entente carrière-sablère avec la municipalité de Saint-Stanislas.
- Demande de dérogation mineure pour le lot 5 617 864 concernant les marges latérales et marge avant.
- Dépôt de la liste des contrats municipaux de l'année 2022 modifiée et de l'année 2023.

BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au jeudi : 9 h 00 à 16 h 00
Vendredi : Sur rendez-vous
Fermé entre 12 h 00 et 13 h 00

Coordonnées

30, rue St-Charles
Sainte-Geneviève-de-Batiscan G0X 2R0
Téléphone : 418-362-2078
Web : www.stegenevieve.ca
Facebook: municipalité de Sainte-Geneviève de Batiscan

Membres du Conseil

Christian Gendron, maire :	418-362-3143
Marie-Claude Samuel :	418-362-2223
Daniel Bérubé :	514-966-7859
Yanick Godon :	819-371-4593
Benoit Magny :	819-244-7462
Hugo Massicotte :	819-701-7920
Roger Marceau :	418-362-0286

Maire suppléant

Marie-Claude Samuel : février
Daniel Bérubé : mars

Services municipaux

Bureau municipal :	418-362-2078
Bibliothèque :	819-840-0476
Chef pompier :	418-362-2863
	819-691-5560
Adjoint-chef pompier :	418-362-1321
Urbanisme :	418-362-2078
	Poste 2257

**PROCHAINE RÉUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi le 4 mars 19 h 00**



Taxes municipales

Premier versement de taxes le 15 mars



AVIS PUBLIC

ADOPTION DU RÈGLEMENT NO 483-01-15-24

Pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, greffier-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le quinze janvier deux mil vingt-quatre, un projet de règlement «pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception» a été présenté.

Que l'adoption du règlement «Pour fixer les taux des taxes et des tarifs pour l'exercice financier 2024 et les conditions de leur perception» aura lieu lors de la séance ordinaire du Conseil qui se tiendra le **lundi le cinq février deux mil vingt-quatre**.

Le projet de règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 12 février 2024

AVIS PUBLIC

**ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT
NO 484-05-02-24**

Portant sur la tarification des services municipaux et abrogeant le règlement no 465-03-10-22

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la municipalité que lors d'une séance ordinaire de Conseil tenue le cinq (5) février, un règlement « Portant sur la tarification des services municipaux et abrogeant le règlement no 465-03-10-22» a été présenté.

Lors de la séance régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Geneviève-de-Batiscan tenue le cinq (5) février au Bureau municipal, le règlement suivant a été adopté :

«Portant sur la tarification des services municipaux et abrogeant le règlement no 465-03-10-22».

Le règlement est déposé au bureau du soussigné où toute personne intéressée peut en prendre connaissance aux heures d'ouverture.

Donné à Sainte-Geneviève-de-Batiscan, le 12 février 2024

François Hénault, directeur général et greffier-trésorier



GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Vous l'aurez sans doute remarqué la portion de votre compte de taxes relative à la gestion des matières résiduelles a fait un bond important depuis 2022. De façon évidente cette augmentation est souvent associée au compostage, mais ce que beaucoup ignorent c'est que le compostage est une exigence du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques MELCC. Au-delà d'une exigence c'est une façon de mieux gérer nos matières résiduelles puisque la performance de notre municipalité est loin d'être reluisante.

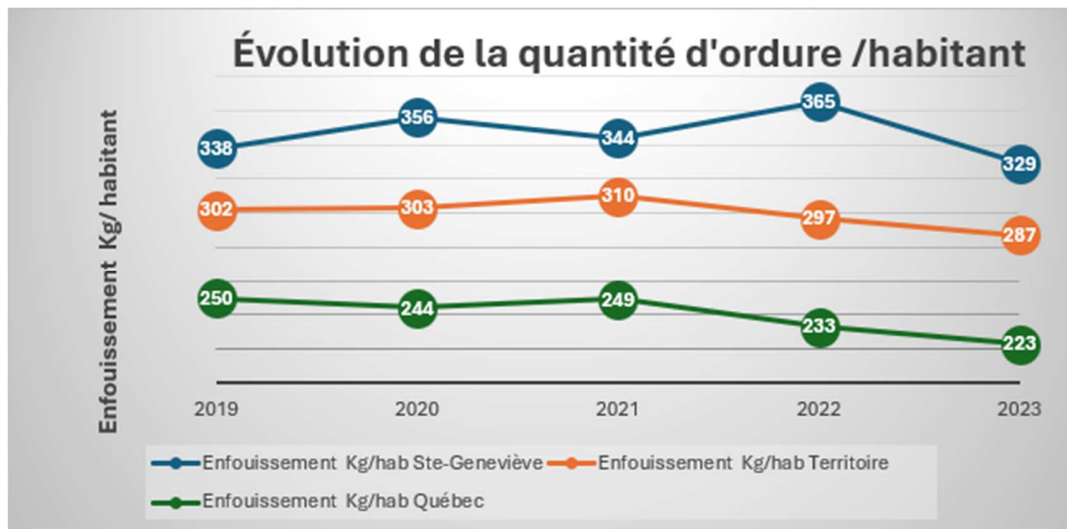


Que notre municipalité reçoit des redevances annuelles liées à sa performance en gestion de matières résiduelles? Alors que la redevance au niveau de l'enfouissement est en chute libre et n'atteint que 3 000\$, celle du recyclage a atteint un niveau record de 29 458\$ en 2021.

VOICI L'ÉVOLUTION DE LA QUANTITÉ D'ORDURE ENVOYÉE À L'ENFOUISSEMENT.

La moyenne du Québec c'est améliorer de 27 kg / habitant en 5 ans alors que nous nous sommes améliorés que de 9 kg / habitant, et ce alors que leur performance est déjà meilleure. Nous générons dans notre milieu 119 tonnes d'ordures, soit **19 camions à ordures de plus** que la moyenne québécoise

Noter que ces données sont uniquement celles résidentielles. Ainsi, rien ne sert de cibler nos entreprises et entreprises agricoles pour notre performance citoyenne.



L'objectif est de vous sensibiliser au fait que vos matières résiduelles doivent être acheminées au bon endroit. Votre poubelle ne devrait donc contenir que des matières non valorisables exemptes de tout ce qui doit déjà aller au recyclage ou au compost.

En travaillant ensemble, nous pourrions freiner l'augmentation des coûts et tout le monde sera GAGNANT.



Pensez à utiliser Votre bac brun

❌ Matières refusées

- Sacs en plastique (compostable, biodégradable et oxodégradable)
- Vaisselles compostables en plastique (PLA)
- Conteneurs et emballages en plastique
- Boîtes et papiers cirés, laminés ou glacés
- Verre et métal
- Animaux morts et résidus de débitage
- Plantes envahissantes
- Couches et produits sanitaires
- Gravier, roches et pierres
- Bûches et souches d'arbre
- Bois traité
- Médicaments et déchets biomédicaux
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Huiles à moteur et essence
- Mégots de cigarette
- Styromousse
- Vêtements et textiles
- Sacs d'aspirateur
- Mousse de sècheuse et feuilles d'assouplissant

Sacs, emballages et contenants en plastique refusés

Seuls les sacs en papier sont acceptés. Encore mieux, déposer vos matières directement dans le bac. Les sacs, emballages et contenants en plastique sont refusés dans le bac brun, même ceux dits biodégradables ou compostables. Ces types de plastique ne se dégradent pas au même rythme que les matières compostables.

✅ Matières acceptées

Résidus alimentaires

- Restes de table
- Fruits et légumes (pelures et noyaux)
- Viandes, os, œufs
- Fruits de mer, poissons et arêtes
- Produits laitiers
- Aliments liquides (petite quantité)
- Pains et céréales (pâtes, pâtisseries)
- Graines, noix et écales
- Marc de café, thé et sachet, filtre
- Nourriture pour animaux

Résidus de jardin

- Feuilles, gazon, fleurs et terre
- Paille et foin
- Petites branches et racines (diamètre maximal de 5 cm)

Papiers et cartons souillés

- Sacs en papier
- Boîtes de pizza sales
- Essuie-tout, serviettes en papier et mouchoirs
- Vaisselles en carton
- Journaux et circulaires

Autres matières

- Cheveux, poils et plumes
- Bois alimentaire (ustensiles, baguettes, cure-dents, broches)
- Litière et excréments d'animaux domestiques
- Bran de scie ou copeaux de bois non-traité
- Cendres froides (refroidies 72 h)

« Ça va y aller aux toasts! »

Garder votre petit bac de cuisine à portée de main en le déposant sur le comptoir, sous une armoire ou près de la poubelle. Il deviendra votre meilleur complice pour faciliter le tri de vos matières compostables.



AIRE DE GLISSADE

QUAND LES CONDITIONS CLIMATIQUES LE PERMETTENT.

TERRAIN EN FACE DU 200 PETITE-POINTE

RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

- Soyez avisé que la pratique de cette activité comporte des risques.
- Il est strictement interdit d'apporter des contenants de verre sur le site, ainsi que d'y consommer de l'alcool ou des drogues.
- Le site est interdit aux enfants de moins de 6 ans non accompagnés d'un adulte.
- la supervision des parents est fortement recommandée pour les enfants de moins de 10 ans.
- Il est préférable de pratiquer cette activité en présence d'une autre personne.
- Il est interdit d'utiliser le site en dehors des heures suivantes : 9 h à 16 h.
- Toute personne qui ne respectera pas les règlements mentionnés ci-dessus pourra être expulsée du site.



Code de conduite des glisseurs :

- Maximum deux personnes à la fois dans la zone de glisse.
- Respecter les autres usagers.
- Interdiction de glisser debout, sur le ventre ou le dos.
- En arrivant au bas de la pente, quitter le plus rapidement possible la zone de glisse.



Pour signaler une anomalie ou autres: 418-362-2078

La municipalité n'est pas responsable des accidents, ni du matériel perdu, volé ou endommagé.

PATINOIRE



Accessible tous les jours de 8 h à 22 h quand les conditions climatiques le permettent.

SOIRÉE AU VÉTÉRAN



JEUDI LE 22 FÉVRIER
DÈS 19 H 00

ON VOUS Y
ATTEND!

Prêt d'équipement
d'Hiver
Gratuit

RAQUETTES



TROTTELETTE DE NEIGE

TUBE



Bureau municipal
sur les heures d'ouverture
418-362-2078



Bibliothèque

VOTRE bibliothèque a acquis de nouveaux romans en février. Nous sommes convaincu que notre sélection saura vous plaire.

Voici les nouveautés de février



/JL Blanchard



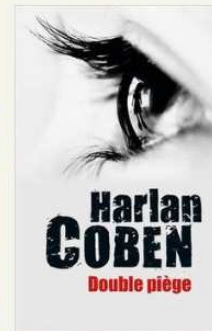
/Lisa Gardner



/Harlan Coben



Tome 5/Michel Langlois



/Harlan Coben

AUTRES

Les revues mensuelles sont entrées aussi. Sujets variés tel que chasse et pêche, décoration cuisine, la revue Véro, Les Débrouillards, Cool et bien d'autres.



Merci de ramasser
les excréments de votre chien

SAVEZ-VOUS QUE ?

Qu'en 1977 le taux de taxation foncière était de 2,00\$ du cent d'évaluation, et que le taux d'intérêt sur les arrérages était de 14%



RELÂCHE

au Parc de la rivière Batiscaan



ACCÈS GRATUIT POUR TOUS

- Prêt de raquettes (enfants et adultes) et de Ski-Hok
- Feu de camp
- Gratuité sur le parcours en forêt avec énigmes (géocaching)
- Café/chocolat chaud gratuit
- Après-midi découverte avec notre naturaliste sur place et ses bestioles
- Espace découverte avec la nouvelle maquette interactive
- Espace de jeu extérieur accessible pour les enfants



4 AU 8 MARS 2024



**SECTEUR BARRAGE,
ENTRÉE SAINT-NARCISSE**



INFOS



418-328-3599 #205



www.parcbatiscaan.ca





CABANE À SUCRE



Club Ste-Geneviève-de-Batiscan
Région Mauricie

Vous êtes invités à venir prendre un bon repas de cabane à sucre à la Sucrierie Boisvert de St-Stanislas, le jeudi 14 mars 2024 au coût de 32\$. Je prends les noms en note et vous effectuez le paiement sur place. Pas besoin d'être membre Fadoq pour participer, juste à me donner votre nom et ce sera avec plaisir que l'on partagera un bon repas de cabane à sucre.

ANNIVERSAIRES

Des membres ont souligné leur anniversaire en **Février**:

Nicole Rivard, Lucille Mongrain, Lucille Brouillette Dubreuil, Isabelle Adam, Nicole Roberge, André Cloutier et Barbara Perreault Frigon et Jean-Guy Duhaime



BON ANNIVERSAIRE À TOUS NOS MEMBRES !

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Prenez note que l'assemblée générale annuelle aura lieu le mardi 23 avril 2024. Quatre membres du conseil d'administration seront en élection pour un mandat de deux ans (France Trudel, Nicole Roberge, René Quessy et Normande Cossette). Les mises en candidature seront ouvertes à compter du 25 mars 2024 et ce, jusqu'au 15 avril 2024. Vous voulez vous joindre à l'équipe, procurez-vous une feuille de mise en candidature au local de la Fadoq ou en communiquant avec un membre de l'équipe. Merci de votre bonne collaboration.

NOTE : N'hésitez pas à demander si vous avez besoin de transport pour venir fraterniser avec nous, cela nous fera plaisir de vous offrir le transport.

Au plaisir de se rencontrer.

Normande Cossette, présidente 418-362-2007





Proches Aidants
des Chenaux

ATELIERS INFORMATIQUES

Vous désirez vous initier ou parfaire vos connaissances par rapport au web et aux différents outils informatiques, ordinateurs, tablettes, téléphones ?

Ces ateliers se dérouleront **les mardis de 13h30 à 15h30** dans les locaux de l'Immeuble multiservice des Chenaux situé au 44 Chemin de la Route-à-Veillet à Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Dates des ateliers : 23 avril, 30 avril, 7 mai
(14 mai, AGA à la salle de Ste-Geneviève, à midi)
21 mai, 28 mai, 4 juin.

Pour s'inscrire :

Proches Aidants des Chenaux

Tél. : 819-840-2030

Courriel : aidants@stegenevieve.ca



Rejoignez le groupe Facebook
« Des Chenaux mange ensemble »
pour tout connaître concernant l'alimentation sur le territoire.

Vous y trouverez entre autres :

- Des actions dans la communauté portées par les groupes du territoire
- Des idées d'activités près de chez vous
- Des informations de sensibilisation/éducation
- Des partages et de l'entraide
- Des débats sains entre citoyens
- Toutes autres informations liées à la nourriture !



deschenauxmangeensemble



PROGRAMMATION MARS 2024

VEUILLEZ NOUS AVISER DE VOTRE PRÉSENCE SVP, MERCI!



REPAS-ÉCHANGE ENTRE AIDANTS

Nous vous invitons à venir partager un repas ensemble au restaurant afin de passer un bon moment avec d'autres personnes qui peuvent avoir des réalités semblables à la vôtre. Les frais sont à la charge du participant.

MARDI 5 MARS À 11H30
Restaurant Le Toit Rouge
 165, rue Principale,
 Ste-Anne de la Pérade

JEUDI LE 7 MARS À 11H30
Au Relais De La Station
 240, chemin de la Côte St-Paul,
 St-Séverin

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

CAFÉ-RENCONTRE « Savoir s'écouter »

S'écouter c'est s'autoriser à entendre ce qu'il y a en nous, de l'intérieur. C'est notre capacité à être réceptif à nous-mêmes sans jugement et découvrir où sont nos propres limites. Facilitant ainsi la communication avec autrui.

EN PRÉSENCE À 13H15
 MARDI 12 MARS à St-Luc-de-Vincennes
 JEUDI 14 MARS à Ste-Thècle (local 217)
 EN VIRTUEL (# réunion zoom 206 588 1781)
 LUNDI 11 MARS À 9H30

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS



VIVRE UN DEUIL ET GRANDIR (*Pour aidant ou ayant été aidant*) Vous souffrez de la perte d'un être cher et vous voulez recevoir une écoute attentive, apportant soutien et réconfort. De plus, vous apprendrez à surmonter et vivre au quotidien les étapes du deuil, ainsi qu'à reprendre le contrôle de votre vie.

RENCONTRE LES MERCREDIS
 de 9h30 à 11h45
 Débute le 13 mars
 (8 mercredis de suite : jusqu'au 8 mai)
 À St-Luc de Vincennes

FORMATION : « Soins à la personne »

Voyez comment accompagner votre aidé dans les soins à la personne. Cela va de l'aide aux repas, aux services de transferts (déplacements), les soins d'hygiène tels que le bain, la toilette et les autres soins personnels. POUR PROCHES AIDANTS.

MARDI le 19 mars de 13h à 17h
 À St-Luc de Vincennes
 JEUDI le 21 mars de 13h à 17h
 À Ste-Thècle (local 217)
 PLACES LIMITÉES.

L'APPU POUR LES PROCHES AIDANTS

AIDER SANS S'ÉPUISER « LA GRATIFICATION »

En exprimant votre gratitude envers la vie en général et aux autres, vous prenez soin de vous et d'eux. Une façon d'améliorer son quotidien.

MARDI LE 26 MARS à 13h15
 À St-Luc de Vincennes
 JEUDI le 28 MARS à 13h15
 À Ste-Thècle (bureau 217)



Association des Personnes Aidantes de la Vallée-de-la-Batiscan
 Contactez-nous pour info/inscription au 1 855 284-1390 (sans frais) ou
 par courriel à inscriptionsaidants@hotmail.com
 Ste-Thècle: 301, rue St-Jacques (local 207)
 St-Luc-de-Vincennes: 660, rue Principale (local au 2e étage)



**VOLS DE VÉHICULES RÉCRÉATIFS : COMMENT PRÉVENIR**

Trois-Rivières, le 5 février 2024 – La Sûreté du Québec désire sensibiliser les citoyens aux vols de véhicules récréatifs, tels que motoneiges, quad, côte-à-côte ainsi que leurs remorques. Les policiers demandent aux citoyens de faire preuve de prudence et de vigilance afin de prévenir le vol de leur véhicule. Voici quelques conseils de prévention :

De préférence, garez votre véhicule récréatif dans un garage intérieur sécurisé ou dans un endroit extérieur très visible et bien éclairé;

Ne jamais laisser votre clé sur votre véhicule, ni à proximité d'où il est stationné. Prévoir mettre votre clé dans un boîtier antivol (clé à puce);

Enchaînez votre véhicule récréatif à un objet fixe et utilisez un cadenas à l'épreuve des coupe-boulons;

Munissez votre remorque d'un dispositif antivol à l'épreuve des coupe-boulons;

Gravez les six derniers chiffres du numéro de série de votre véhicule récréatif sur le châssis sous le siège, sur le dessus du moteur et sur toutes autres pièces que vous jugez utiles. L'identification ultérieure sera plus facile et la revente plus difficile;

Lors de ventes sur un site internet de petites annonces, veuillez ne pas divulguer votre adresse de domicile. Autant que possible, convenez d'un endroit sécuritaire et neutre, pour l'essai du véhicule que vous avez à vendre. De cette façon, il sera impossible pour une personne malveillante de localiser votre véhicule sur internet;

Sans vous exposer et compromettre votre sécurité personnelle, portez une attention particulière aux véhicules et aux personnes qui ne sont pas habituelles dans votre environnement ou celui de vos voisins.

Pour toute personne suspecte, notez une brève description de celle-ci; le sexe, l'âge approximatif, l'habillement et les signes particuliers, tels que les lunettes, tatouages ou bijoux. Pour les véhicules suspects, relevez en premier lieu le numéro d'immatriculation, ainsi que la couleur et la marque.

Sachez qu'investir dans un système antivol et/ou de repérage s'avère une très belle option pour protéger votre bien. En plus de diminuer le coût de votre prime d'assurance, il vous procure une certaine paix d'esprit.

Enfin, nous invitons les personnes travaillant dans le secteur récréotouristique tels que : les relais, auberges/hôtels, restaurateurs, stations de service, patrouilleurs de sentiers, etc. à être vigilants et à nous rapporter toute personne ayant un comportement louche ou tout véhicule suspect.

Vous pouvez contacter les policiers en composant le 310 4141 ou *4141. Pour toute urgence immédiate, veuillez contacter le 911.

Service des communications, Sûreté du Québec
Région Mauricie-Lanaudière
819 379-7195
www.sq.gouv.qc.ca

**Activités de l'hiver 2024 - AQDR des Chenaux**

QUAND?	ACTIVITÉ	ENDROIT	COÛT	RÉSERVATION
Vendredi 16 février 2024, 9h00	Déjeuner Rencontre on se réchauffe le cœur	Restaurant le Villageois, Saint-Narcisse	Membres 12\$ Non-membres 20\$	Confirmer sa présence avant le 8 février
Vendredi 15 mars 2024, 13h30	Café rencontre: les aînés et la fiscalité , avec Isabelle Deschênes du CAB des Riverains , présentiel et virtuel	Immeuble Multiservice des Chenaux Ou par Zoom	Gratuit	Confirmer sa présence avant le 8 mars
Jedi 28 mars 2024, 11h30	Dîner cabane à sucre	Sucrerie Boisvert Saint-Stanislas	25\$/ membre - 32\$/ non membre	Confirmer sa présence avant le 21 mars



L'AQDR des Chenaux est un organisme dynamique qui porte la voix des personnes retraitées et préretraitées d'aujourd'hui et de demain. Elle défend leurs droits et acquis dans un souci de collaboration avec respect et bienveillance.

Informations et inscriptions : 819-840-3090 * aqdrdc@stegenevieve.ca

Service d'impôt bénévole

Sur rendez-vous seulement
418 325-3100
du 19 février au 12 avril 2024

Informations importantes :

Pour les résidents des municipalités de :
Ste-Anne-de-la-Pérade; Batiscan; Ste-Geneviève-de-Batiscan; Champlain; St-Prosper.

Personnes, couples et familles à faible revenu uniquement.
Veuillez communiquer avec nous pour connaître les détails d'admissibilité au service.

Nous ne faisons pas de déclaration d'impôt dans les situations suivantes:
Revenu de travailleur autonome; Revenus et dépenses d'entreprise ou de location; Dépenses d'emploi; Faillite; Personnes décédées.

Vous ne pouvez vous déplacer? N'hésitez pas, appelez-nous
au 418 325-3100.





LE COMITÉ CULTUREL DE CHAMPLAIN PRÉSENTE

LE VENDREDI 19 AVRIL 2024 À 20 H

AU CENTRE DU TRICENTENAIRE 961, RUE NOTRE-DAME

Salle Adélarde Leblanc (gymnase)

FRANÇOIS LÉVEILLÉE « L'HISTOIRE SE RÉPÈTE »



François Léveillée fête cette année ses cinquante ans de carrière.

Humoriste, auteur-compositeur-interprète, musicien, comédien et metteur en scène, il a mené sa carrière tel un artisan qui, avec la résilience du maçon, se mesure à la matière pierre par pierre.

Cinquante années au cours desquelles il a appris à observer le passé pour mieux comprendre le présent et imaginer l'avenir. Tout cela pour en venir à la conclusion que l'histoire se répète.

La première fois c'est un drame et la deuxième une vraie farce. En cette époque où l'on préfère déchirer des pages d'histoire plutôt que d'en tirer une bonne leçon, il y a matière à s'amuser.

Billets 40 \$ en vente au :

- Bureau municipal (819, rue Notre-Dame, 819-295-3979) ou
- sur lepointdevente.com

- *billet non remboursable
- *Prenez note que les portes ouvriront à 19 h.
- *Apportez vos consommations.

JOSÉ GAUDET
Y'était temps!

EN SPECTACLE PARTOUT AU QUÉBEC
josegaudet.ca

Son premier spectacle en solo !

14 juin 2024

Salle Denis-Dupont
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Billets : LePointdeVente.com

Présenté par : Culture-Chenau

Alexandre Poulin

dans le cadre de sa tournée "La somme des êtres aimés"

14 juin 2024

Salle Denis-Dupont
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Billets : LePointdeVente.com

Présenté par : Culture-Chenau

A. MASSICOTTE INC.
FONDATION - EXCAVATION

SOULÈVEMENT DE MAISON RBQ: 8104-9421-55

TERRE ■ SABLE ■ GRAVIER
DRAIN FRANÇAIS ■ FOSSE SEPTIQUE

201, Rivière-à-Veillette Téléphone:
Sainte-Geneviève-de-Batiscan
Qc G0X 2R0 **418.362.3161**

ENTREPÔTS
Sainte-Geneviève

RÉSERVEZ VOTRE ESPACE!

- Sécuritaire
- Près des services
- Spacieux
- Intérieur/extérieur

50, chemin Rivière-à-Veillet, Sainte-Geneviève-de-Batiscan
info@entrepots-sg.com • 819 244-0126 | 819 383-4239 • www.entrepots-sg.com



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24 31	25	26	27	28	29	30

Tout le territoire sauf : Cueillette des ordures ménagères du 360 au 420 rang Côté Sud seulement

Séance du conseil Cueillette des ordures ménagères du 432 au 541 rang Rivière-à-la-Lime seulement

Âge d'Or Compost Récupération Pleine Lune

Bibliothèque (mercredi de 18 h 30 à 20 h 00) Dimanche 10 h 45 à la maison chapelle (41 rue de l'Église)

Cercle des Fermières